

TITRE PROFESSIONNEL

AGENT DE SERVICE MEDICO-SOCIAL

Session 2023

Données règlementaires	TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTERE DU TRAVAIL Agent de service médico-social Le titre professionnel Agent de Service Médico-Social (ce titre a été créé par arrêté de spécialité du 10 juillet 2020) niveau 3 (code NSF : 330,334t,343t) se compose de trois activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A chaque activité type correspond un certificat de compétences professionnelles (CCP).
La certification	Titre Professionnel Agent de service médico-social niveau 3
Dispenses et allègements	Des dispenses ou allègements sont possibles sur présentation des certificats de compétences professionnelles (CCP) acquis, conformément à l'arrêté du 10 juillet 2020.
Les débouchés	Dans le cadre de sa mission, le L'agent de service médico-social réalise le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement et contribue aux prestations du service hôtelier. Dans le respect des limites de sa fiche de poste et des compétences de chaque métier, l'agent de service médico-social vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne. Il peut travailler en tant que : - Agent de service hôtelier - Agent hôtelier en service médico-social - Agent de service logistique - Agent de service hospitalier - Agent de service hébergement - Agent de service intérieur
Prérequis	- Être âgé de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation - Être inscrit à Pôle Emploi - Niveau scolaire souhaité : 1^{ère}, CAP, BEP - Satisfaire à l'épreuve de sélection
Modalités et délais d'accès	Les pré-inscriptions aux sélections se feront en ligne sur le site internet : www.emap.re selon le calendrier de sélection défini (consultable sur notre site internet). La sélection est une épreuve orale : - Entretien de motivation du candidat L'épreuve se déroule de mai à juin pour une rentrée prévue en juillet (sous réserve de modification). Les candidats admis reçoivent une notification par écrit.
Statuts et effectifs	- 15 places sur le quota de la formation initiale (financement Région)
Objectifs généraux	Acquérir des compétences par le biais de la formation théorique et de l'expérience pratique (stage professionnel) et d'obtenir un titre professionnel de niveau 3.
Objectifs pédagogiques	- Qualifier des demandeurs d'emploi par l'obtention du titre professionnel de niveau 3. - Acquérir les compétences nécessaires afin de réaliser le nettoyage et bionettoyage de locaux, contribuer aux prestations d'un service hôtelier et de soutenir l'équipe soignante dans l'accompagnement des résidents aux gestes de la vie quotidienne au sein d'un établissement.

Durée de la formation	- 315 heures de formation théorique - 140 heures de stage - Session d'examens de certification
Contenu de la formation	La formation se compose de 3 modules (315h) et d'une période de stage (140h). Module 1 - Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents Nettoyer les locaux et les sanitaires communs Appliquer les protocoles de bionettoyage dans les chambres et les surfaces Respecter les règles d'hygiène et de sécurité Module 2 - Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement Contribuer au service des repas des résidents Module 3 - Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé Communiquer avec le résident, les visiteurs et l'équipe pluriprofessionnelle Accompagner le résident dans ses déplacements Accompagner le résident à prendre son repas et à boire
Méthodes pédagogiques mobilisées	Alternance de cours théoriques et de pratique sur plateau technique. Méthode participative et pédagogie active Accompagnement personnalisé sur les écrits Mise en situation par une période d'application pratique en entreprise
Modalités d'évaluation	Evaluations théoriques et pratiques formatives tout au long de la formation. 3 Evaluations en cours de formation sur les 3 modules de compétences (ECF). Réalisation d'un dossier professionnel au cours de la formation. - Session de certification composée de : - Une mise en situation professionnelle - Un entretien final (sur le dossier professionnel)
La formation en chiffre (promotion 2022 : 30 apprenants)	- Taux d'obtention du diplôme : 86 % - Taux de satisfaction des stagiaires : 93 % des répondants - Taux d'interruption de la formation : 0 % - Taux d'abandon : 7 % - Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la formation : l'enquête sera réalisée en juin 2023
Dates de la prochaine session	Juillet à novembre 2023
Lieu	EMAP Bois d'Olives (Saint Pierre)
Tarifs	- Pour les demandeurs d'emploi : financement par la Région Réunion et dont le nombre de places est limité. Reste à charge : 0€ - Pour les salariés, financement par l'employeur ou son fonds de formation. Coût pédagogique : 6883.53€ (sous réserve de modification) - Frais de sélection (sous réserve de modification) : 50€ - Frais de scolarité : 84€ (sous réserve de modification)
Contacts	- Accueil : 0262 96 95 30 ; accueil@emap.re
Accessibilité	Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap, contacter notre référent handicap : referent-handicap@emap.re

Ecole des Métiers d'Accompagnement de la Personne OI – E.M.A.P. OI

1 D chemin Vélia – 97432 RAVINE DES CABRIS

Tél : 02 62 96 95 30 - Fax : 02 62 25 27 03 - emap@emap.re

SIRET 440 944 544 00020 – APE 8559A